



ÉVÊCHÉ DE PÉRIGUEUX  
ET SARLAT

Monseigneur l'Evêque

---



Chers frères et sœurs,

Nous sommes entrés depuis le 17 octobre dernier dans une démarche de **Consultation du Peuple de Dieu**, voulue par le pape François pour préparer l'Assemblée générale ordinaire des évêques en 2023 sur le thème : « **Pour une Église synodale : communion, participation et mission.** » A la fin de la célébration du 17 octobre, un document a été diffusé pour la mise en œuvre de cette Consultation, dans nos paroisses, nos communautés, ainsi que dans les Services, les Mouvements et au sein de l'Enseignement catholique. Ce document constitue donc un repère : il est pratique et pédagogique pour vous aider à entrer dans cette démarche. Il est disponible et téléchargeable sur le site internet diocésain.

**Cette première étape concerne tous les diocèses, et donc le nôtre aussi.** Le Synode, qui signifie « *marcher ensemble* », exprime la nature même de l'Église qui ne peut accomplir sa mission qu'à la mesure d'une communion vécue comme un don de Dieu que nous sommes appelés à accueillir et à faire fructifier, dans la diversité de nos vocations, de nos ministères et de nos charismes. Chemin faisant, l'Église annonce l'Évangile du Salut à toute la création. Tous les membres, chacun avec l'Esprit Saint qu'il a reçu, sont donc appelés à participer à l'édification de l'Église, Corps du Christ et à la mission d'annoncer l'Évangile au monde.

**C'est la raison pour laquelle cette phase diocésaine si importante a été prolongée jusqu'en août 2022** pour permettre à tous les membres de l'Église de prendre davantage le temps du partage et de la prière au sein des groupes déjà constitués ou de ceux qui vont se constituer. **Car, il faut se donner du temps pour apprendre à marcher ensemble.** Accueillons comme une grâce le temps donné pour cette Consultation du Peuple de Dieu qui rejoint la démarche synodale dans laquelle s'est engagée notre Église diocésaine.

**Concrètement, cela veut dire que les synthèses des différents groupes de partage doivent être rédigées et envoyées à la mi-avril 2022, afin que la synthèse diocésaine puisse être adressée au Secrétariat de la Conférence des Evêques de France pour le 15 mai 2022.**

Des adresses postale et courriel ont été communiquées sur le document de travail pour faciliter l'envoi des synthèses. **Par ailleurs, vous trouverez avec ce message deux autres documents que je vous invite à consulter avec attention. [Annexes 1 et 2]**

.../...

Par ailleurs, comme je l'ai annoncé le 17 octobre, j'ai demandé à l'abbé Thierry Niquot d'assurer la rédaction finale de la synthèse diocésaine. Il sera aidé d'une équipe en voie de constitution, dont la composition sera rendue publique en temps opportun.

Cette consultation, qui se met en œuvre un peu partout dans le diocèse, concerne tout le Peuple de Dieu. C'est une chance à saisir pour les communautés de nos paroisses, ainsi que pour toutes les personnes qui le désirent. Je reprends ce que le pape ne cesse de nous dire « *Je suis sûr que l'Esprit Saint nous guidera et nous donnera la grâce d'avancer ensemble, de nous écouter mutuellement...* »

**Tel est l'enjeu de la Consultation voulue par le pape François. Je reste convaincu que cette démarche contribuera à faire grandir notre Eglise, une Église de l'écoute, une Eglise qui se met à l'écoute de la Parole de Dieu et de ce que l'Esprit Saint veut lui dire, une Eglise qui promeut l'écoute de tous ses membres et la capacité à nous écouter les uns les autres. Ainsi pourront être discernées et combattues les tentations d'abus de pouvoir qui trahissent la mission de l'Église : témoigner de l'amour de Dieu pour tous.**



† *Philippe MOUSSET*  
*Evêque de Périgueux et Sarlat*  
*Périgueux, le 18 novembre 2021*